ARCHÉOLOGIE. — *Découverte d'un autel payen à Amberloux.*

Amberloux est un petit village de sept maisons, sur la branche gauche de l'Ourthe, dans le district de Bastogne, à une lieue de la grande route.

Les ducs d'Austrasie y avaient un palais, dont la tradition même a conservé le souvenir; Pepin et sa femme Plestrude l'habitaient lorsqu'ils conçurent l'idée de fonder St.-Hubert; mais il existe une autre circonstance qui rend ce lieu remarquable.

On lit au-dessus de l'église les mots *Curia Arduennæ* (assemblée de l'Ardenne); cette inscription, qui s'y trouve depuis plusieurs siècles, a pour but, d'après l'historien Brower, d'attester que c'est le lieu où Induciomare, de concert avec Ambiorix, chef des Eburons, réunit les Trévisiens, avant d'attaquer les armées romaines. C'est donc là que se prépara le soulèvement général qui força César à conquérir la Belgique une seconde fois; et ce village doit rappeler de grands souvenirs à tout Belge, ami de sa patrie et de la liberté. Un événement récent est venu confirmer l'opinion de Brower, c'est la découverte d'un autel payen sous le maître-autel de l'église. Chaque face de cet autel, qui est carré, représente une divinité particulière; on reconnaît facilement, malgré quelques injures du tems ou du fanatisme, Diane, la déesse protectrice de l'Ardenne; Minerve, Hercule et Mercure. C'est le respectable curé de l'endroit, M. Boreux, protonotaire apostolique, qui a découvert ce précieux monument, en 1823, en réparant l'église; on dit qu'un grand personnage a désiré se l'approprier; ce désir attesterait peu de goût; car un monument semblable perd tout son prix en changeant de place et alors ne vaut pas plus qu'une copie en plâtre qu'il est facile de se procurer. Il faut donc espérer que l'autel restera à Amberloux, et sans doute cette antiquité engagera beaucoup de voyageurs à faire un léger détour pour visiter ce pauvre village où se tenaient les assemblées des Trévisiens et où s'est trouvé un palais des chefs de la race carlovingienne.

AFFICHES, ANNONCES ET AVIS DIVERS.

ADJUDICATION. — *Service de l'éclairage de la ville.*

Par-devant les bourgmestre et échevins, il sera procédé, le 7 décembre prochain, à dix heures du matin, en l'hôtel de régence, à l'adjudication, au rabais, du service des fournitures et de main-d'œuvre pour l'éclairage de la ville pendant l'année 1828.

Le cahier des charges et conditions est déposé au secrétariat de la régence.

Luxembourg, le 30 novembre 1827.

Les bourgmestre et échevins, SCHEFFER.
Le Secrétaire de la ville, SCHROBILGEN.

ANNONCE. — La maison d'habitation, située en cette ville, rue Marché-aux-Poissons, n° 329, dite sous les Arcades, appartenant au sieur André HUBERTY, cabaretier, sera vendue à l'enchère, à crédit de plusieurs années, mardi, 18 du courant mois de décembre 1827, vers deux heures de l'après-midi, en l'étude du notaire KNEIP, rue du Curé, n° 400. — Une partie du prix de vente pourra rester affectée à rente sur la maison vendue.

Anzeige. — Das dem Herrn Andreas Huberty zugehörige, dahier am Fischmarkte, N° 329, gelegene Wohnhaus, genannt unter den Bogen, wird am Dienstage, 18ten laufenden Monats Dezember 1827, gegen zwei Uhr des Nachmittags, in der Amtsstube des Notars Kneip, in der Pastors-Gasse N°. 400, auf mehrere Jahre Borg, durch öffentliche Versteigerung verkauft werden. — Ein Theil des Kaufpreises kann auf Rent auf dem verkauften Hause haften bleiben.

Vente d'immeubles à Neuf-Château.

Jeudi, treize décembre prochain, à dix heures du matin, à la requête des héritiers de feu Louis Joseph Charlier, vivant marchand-tanneur à Neuf-Château, il sera, devant Me Motté, notaire, résidant audit lieu, procédé à la vente par enchères publiques, aux plus offrans et derniers enchérisseurs, sous des conditions très-avantageuses, des immeubles dont suit la désignation; savoir:

1° Une maison sise en la ville de Neuf-Château, consistant en corps-de-logis, cour, écuries, fournil et jardin, sur la grande route; cette maison, à raison de sa situation, est propre à tout établissement de commerce; elle est construite à neuf et en chaux, couverte en ardoises; elle se compose, au rez-de-chaussée, d'un vestibule, d'une cuisine, d'une salle à manger et de deux autres chambres; au premier, de quatre places correspondant à celles du rez-de-chaussée; au second, de six pièces. La distribution en est parfaite; toutes les places sont bien éclairées, celles à feu sont au nombre de cinq. Il règne au-dessus du second étage un double grenier. Les caves sont voûtées et solidement construites. Les écuries sont très-vastes ainsi que les greniers à fourrages.

2° Un jardin situé vis-à-vis de la même maison, contenant 18 perches, environné de murs garnis d'arbres fruitiers en plein rapport; son sol est de première classe.

3° Une autre maison sise en ladite ville de Neuf-Château, sur la grande route, avec écuries et caves, connue sous le nom de maison Salomon; elle comprend trois places au rez-de-chaussée, pareil nombre au premier, dont une avec cheminée; elles sont très-grandes et bien éclairées. Le grenier au-dessus du premier est très-spacieux. L'écurie offre du logement pour chevaux et vaches, avec grenier à foin au-dessus.

4° Une place à bâtir, située au centre de la ville de Neuf-Château.

5° Et un étang empoissonné, situé sur le territoire de la commune de Jéhonville, canton de Paliseul, dit le Bélet.

S'adresser, pour plus amples renseignemens, audit Me Motté.

La vente aura lieu en la maison désignée n° 1er.

A plusieurs années de crédit.

Neuf-Château, le 21 novembre 1827. Signé MOTTÉ.

Nachricht. — Am Donnerstag, den 27sten Dezember 1827, um 9 Uhr Morgens, wird zu Rosport, auf Begehren der Erben des Hrn. Recht, von Moeshof, durch den Notar Vannerus von Diekirch, öffentlich auf drei Jahre Borg, vermöge Interessen zu 5 proCent, versteigert werden, alle Güter, Wiesen und Ländereien, so auf dem Bann von Rosport und in der Gegend gelegen sind, und so durch Hrn. Hanff, Notar zu Echternach, am 23sten September 1825 für 3, 6 oder 9 Jahre sind verlassen worden, und wovon die ersten drei Jahre den 1sten November 1828 ein Ende nehmen. — Weitere Einsicht dieser Versteigerung können die Liebhaber bei unterzeichnetem Notar erhalten. F. J. Vannerus.

Wein-Versteigerung.

Herr Philippus Carolus Kahn, Anwalt in Lützemburg, soll in seinem Wohnhause beim rothen Brunnen, N° 131, am Montag, 17ten Dezember künftig, gegen zwei Uhr Nachmittags, 343 Barils (35 Fuder) Lenninger und Wormeldinger Wein vom Jahr 1826, — am andern Tag, 18ten, 58 Barils (6 Fuder) Wormeldinger Wein vom Jahr 1822, — am Mittwoch, 19ten Dezember, 196 Barils (20 Fuder) Wormeldinger, 58 Barils (6 Fuder) Lenninger, 88 Barils (9 Fuder) Wintringer Wein vom Jahr 1825, und an gedachten Tagen Rheinwein der Jahre 1804, 1811 und 1819, besten Wachsthums, wie auch Bordeaux- und Baar-Wein, in Fässern und in Flaschen, auf ein Jahr Borg öffentlich versteigern lassen.

Lützemburg, den 30 November 1827. Baasen, Notar.

Anzeige. — Die bei Herrn Augustin Schlinck zu Lützemburg, in der Pastorsgasse N° 400, begonnene Wein-Versteigerung wird am Donnerstage, 6ten Dezember 1827, und an folgenden Tagen, gegen zwei Uhr des Nachmittags, fortgesetzt werden.

Sind noch zu verkaufen: 142 Barils, 49 Litrons, 29 dés (fünfzehn Fuder) theils Ehnener, theils Wormeldinger und Wiltinger Wein vom Jahre 1825. Kneip, Notar.

Annonce.

La vente de vins, commencée chez M. Schlinck, à Luxembourg, rue du Curé, n° 400, sera continuée jeudi, 6 décembre 1827, et jours suivans, vers deux heures de l'après-midi.

Il reste à vendre 142 barils 49 litrons 29 dès (quinze foudres), vins d'Ehnen, Wormeldange et Wiltingen, de 1825. KNEIP, not.

Meublirtes Quartier zu vermiethen bei Herrn Notar Majerus, Badenburger-Straße N° 504.

Beau quartier, composé de six places, au premier étage, à louer dans la maison du sieur Larue, Marché-aux-Poissons, n° 313.

Un beau quartier de cinq appartemens à louer avec ou sans meubles, au deuxième étage, chez Me Kahn, avoué licencié à Luxembourg, pour une ou plusieurs années.

MERCURIALES. — Ire QUINZAINE DE NOVEMBRE 1827.

NATURE DES DENRÉES.	PRIX MOYENS PAR RASIÈRE, à Luxembourg.	à Arlon.
Froment	8 23 1/2	8 78
Méteil	6 89 1/2	7 01
Seigle	0 00	4 80 1/2
Orge	0 00	4 75 1/2
Avoine	2 34 1/2	1 61 1/2
Pois	6 69	5 68
Farine de froment	9 56	0 00
Farine de seigle	0 00	0 00
Foin, les 100 livres des P.-B.	2 17 1/2	0 00
Paille, id. id.	1 71	0 00
Bois de hêtre, la corde	3 72	0 00

MARCHÉ DE BRUXELLES. — PRIX DES HUILES:

30 Novembre, Huile de colza, présente . . . . . fl. 52 1/2.
id. id. décembre. . » 52 1/4.
id. id. mars et mai » 51 1/4.

A LUXEMBOURG, DE L'IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.